

Bon de **soutien ponctuel** pour la mission des frères au Sénégal

Informations concernant le donateur

À compléter par vos soins

Nom
Prénom
Adresse
Code Postal Ville
Pays Téléphone
E-mail

Les informations recueillies sont à l'usage exclusif de la Fondation des Monastères et le cas échéant de la communauté d'affectation, pour vous adresser votre reçu fiscal ou des informations personnalisées. La Fondation des Monastères s'engage à ne jamais louer, échanger ou céder ces informations qui ne seront conservées que pendant la durée nécessaire au traitement. Conformément à la loi « Informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant, en nous contactant : Fondation des Monastères, 14 rue Brunel, 75017 Paris fdm@fondationdesmonasteres.org



La Fondation des Monastères, fondation reconnue d'utilité publique, 14 rue Brunel 75017 PARIS – 01 45 31 02 02 www.fondationdesmonasteres.org est habilitée à recevoir les dons, déductibles fiscalement, pour son œuvre de soutien charitable aux membres des communautés religieuses et monastiques de toutes confessions chrétiennes.

5% du montant de votre don sera versé au fonds de solidarité de la Fondation des Monastères, pour aider d'autres communautés. La Fondation des Monastères délivre systématiquement un reçu fiscal.



Procure des Missions
10bis rue Moquin Tandon – F-34090 Montpellier



Mode de paiement

☐ Don par chèque ou par virement bancaire

La Procure des Missions s'appuie sur la **Fondation des Monastères** pour cet appel aux dons qui permet de bénéficier d'un cadre fiscal avantageux : **66% de votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu**, dans la limite de 20% de votre revenu imposable, et **75% sont déductibles de votre impôt sur la fortune immobilière (IFI)**, dans la limite de 50 000 €, si vous y êtes assujettis. Veuillez rédiger votre chèque à l'ordre de la **Fondation des Monastères** et l'envoyer à la Procure des Missions.

☐ Don par carte bancaire sur le site de la **Fondation des Monastères** www.carmesdumidi.org/province/nous-soutenir/faire-un-don

Suivre le lien ci-dessus, veuillez à bien choisir la destination de votre don : **Don mission du Sénégal**.

☐ Don autre fait à la communauté du Sénégal par chèque ou virement bancaire.

• Les dons libellés à l'ordre de la **Procure des Missions** ou virés sur le compte bancaire de la **Procure des Missions** ne donneront pas lieu à l'établissement d'un reçu fiscal. Ils pourront soutenir les projets d'aide à la population locale (par exemple : le projet toilettes pour l'école).

N° de compte bancaire international : **IBAN** FR76 3078 8001 0020 0902 8000 172 • **BIC** NSMBFRPPXXX

• Pour les donateurs de Suisse : CCP 17-315529-6

• Pour les donateurs du **Canada** : chèque à l'ordre de la **Mission des carmes** à envoyer au Couvent des Carmes, 600 rue Notre-Dame Est, Trois-Rivières (Québec) G8T 4G8 Canada.